

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AE5

présenté par

Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 31

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'appartenance de la France à l'OTAN restreint l'indépendance militaire et stratégique de notre pays.

Loin d'être une force pour la paix et la stabilité mondiale, l'OTAN a multiplié les foyers de tensions de par le monde. Le bilan de l'organisation est globalement négatif. L'OTAN a déployé une politique belliciste et s'est constamment exonéré du droit international et des résolutions de l'ONU.

Partout où l'OTAN est intervenue, en Afghanistan ou en Libye par exemple, il en a résulté un chaos indescriptible, avec à la fois la montée du terrorisme, des millions de réfugiés, des villes exsangues et des pays rayés de la carte.

En outre, l'extension géographique de l'OTAN, qui intègre désormais près de trente pays et s'étend jusqu'en Europe de l'Est, témoigne de la volonté des États-Unis de constituer un bloc militaire servant d'instrument de rapport de force face au reste du monde, et notamment face à la Russie.

Nous souhaitons réaffirmer l'indépendance stratégique de la France en matière de politique étrangère.

Le retour dans le commandement intégré décidé par Nicolas Sarkozy, puis l'accord donné par François Hollande au déploiement du bouclier antimissile lors du sommet de Chicago nous placent sous la coupe des États-Unis.

Pour répondre à l'objectif de la France de renforcer la sécurité internationale en faisant progresser le désarmement et assurant le maintien de la paix, nous refusons de souscrire à cette stratégie belliciste et atlantiste.

Nous nous opposons ainsi à la logique même de cet article qui permet d'étendre l'application de l'accord sur le statut des forces de l'OTAN.